

Charleroi, le 15 décembre 2021

Agence pour une Vie de Qualité

Administration centrale

Rue de la Rivelaine, 21 6061 CHARLEROI

Tél.: +32 (0)71 33 77 11 info@aviq.be

www.aviq.be

Aux Directions des Maisons de Repos et Maisons de Repos et de Soins

Objet : Rappel des mesures de prévention à l'approche des fêtes de fin d'année en maisons de repos et maisons de repos et de soins

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous plusieurs points et recommandations sur lesquels la Cellule de surveillance des maladies infectieuses insiste particulièrement dans la situation sanitaire actuelle et en vue des fêtes de fin d'année. En effet, les fêtes sont pour la plupart un moment propice à la multiplication des contacts et visites dans votre établissement.

Boite à Outils Prévention des infections respiratoires

En octobre dernier, vous avez reçu une boite à outils compilant l'ensemble des recommandations en vigueur et bonnes pratiques en matière de prévention des infections respiratoires :

https://covid.avig.be/fr/documents officiels?categorie%5B147%5D=147

En effet, l'automne et l'hiver présagent une résurgence de ces types d'infections. Malgré le fait que le vaccin ait permis d'éviter environ 50% des décès chez les plus de 60 ans en 2021 par rapport à 2020, la situation épidémique covid actuelle nous rappelle que la vigilance reste de mise. Cette boite à outils, également disponible sur le site de l'AVIQ a pour vocation de vous outiller pour anticiper l'apparition de cluster qu'il soit de la covid ou de la grippe dans votre institution. Elle vise également à vous permettre de réagir sur mesure face aux situations que vous pourriez rencontrer grâce aux conseils de la cellule de surveillance des maladies infectieuses et des OST.







Ventilation

La ventilation est une des mesures non-pharmaceutiques de prévention de la propagation du virus en milieu intérieur. Le renouvellement d'air joue un rôle important.

En l'absence d'une ventilation mécanique qui requiert par ailleurs de nombreux critères spécifiques pour être efficace dans cette lutte (débit, localisation, système de régulation...), une procédure « ventilation » doit être mise en place même en cette période hivernale. Une méthode passive pour surveiller si la procédure est efficace, est la mesure du CO2 qui doit rester sous les 800ppm.

A cette fin, les établissements qui ne disposent pas d'un système de ventilation mécanique adéquat, doivent acquérir dans les meilleurs délais un détecteur CO2 pour les locaux où peuvent se rassembler un grand nombre de personnes (restaurant, salle de détente, espace famille, restaurant du personnel, ...).

Organisation de fêtes ou d'événements en intérieur

Organiser un événement festif transgénérationnel au sein d'une collectivité avec des personnes fragilisées apparaît comme risqué dans la période actuelle. Si vous organisez ce type d'événements, les règles suivantes doivent être appliquées :

- Le CODECO demande de limiter les contacts sociaux, de respecter les distances et de favoriser les événements en extérieur pour cette fin d'année ;
- Les moments de repas sont des moments à haut risque de transmission dû au fait que l'on retire le masque pendant une période prolongée et parce que les personnes sont proches les unes des autres, il est donc recommandé de respecter scrupuleusement les règles prévues pour l'Horeca : tablée de maximum 6 personnes. Pour se déplacer et circuler entre les tables, le port du masque est requis. De même, le service à table est vivement conseillé ;
- Port du masque par les résidents : le port du masque est nécessaire (sauf impossibilité confirmée par l'équipe soignante) pour les résidents lors d'un événement communautaire exceptionnel (marché de Noël, célébration de fin d'année, concert, etc.).

Visites en institution

Pour rappel, le port du masque (y compris pour les enfants à partir de 6 ans) <u>et</u> le CST sont requis pour tous les visiteurs dans une institution accueillant des personnes à risque.

A cette recommandation, il est important de rappeler aux visiteurs que l'on ne se présente pas pour une visite :

- o si l'on présente des symptômes d'une infection respiratoire de type rhume symptômes grippaux, fièvres, toux, nez qui coule, même légers et mêmes faibles, même si on est vacciné contre la grippe ou le covid ;
- o si l'on est contact à haut risque et que l'on attend son premier ou son deuxième dépistage que l'on soit vacciné ou non ;
- o si l'on revient de voyage dans une zone extra-européenne ou une zone rouge dans les 14 jours précédents.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Administratrice générale,

Françoise LANNOY